



# L'armature urbaine de l'emploi en France : un basculement géographique

Laurent Chalard, Gérard-François Dumont

## ► To cite this version:

Laurent Chalard, Gérard-François Dumont. L'armature urbaine de l'emploi en France : un basculement géographique. Population et avenir, 2011, 704, pp.4-7 et 20. 10.3917/popav.704.0004 . halshs-02000860

**HAL Id: halshs-02000860**

**<https://shs.hal.science/halshs-02000860>**

Submitted on 31 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'armature urbaine de l'emploi en France

## Un basculement géographique

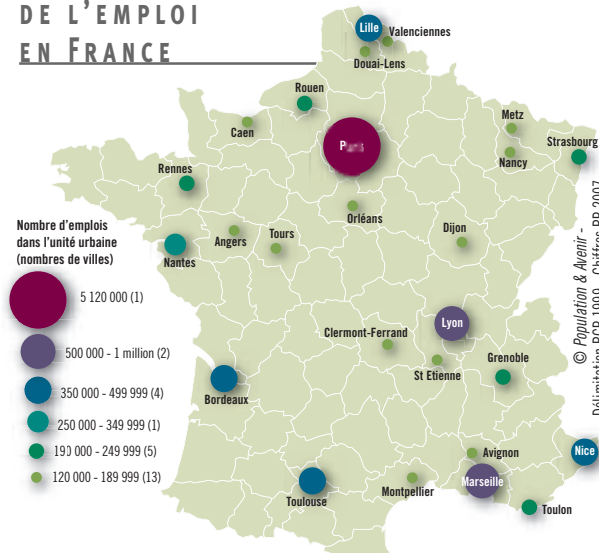
Industrie du verre dans la banlieue sud de Chagny. © BRS-ADP de Poitou-Charentes

DOSSIER

Il est courant d'analyser l'armature urbaine du peuplement<sup>1</sup>, c'est-à-dire la façon dont se hiérarchisent les villes sur un territoire en fonction de leur population. Mais une autre approche est possible en examinant le nombre d'emplois, qui débouche sur la connaissance d'une armature urbaine de l'emploi. D'où deux questions : la hiérarchie des grandes villes françaises selon le critère du nombre d'emplois est-elle la même que selon celui du nombre d'habitants ? Les évolutions de l'armature urbaine de l'emploi conduisent-elles à une modification de la géographie économique de la France ?

par Laurent CHALARD et Gérard-François DUMONT\*

### L'ARMATURE URBAINE DE L'EMPLOI EN FRANCE



Ensuite, deuxième niveau, deux métropoles comptent un nombre d'emplois compris entre 500 000 et 1 million. **Lyon** apparaît comme l'incontestable seconde avec 130 000 emplois de plus que sa poursuivante, **Marseille**, contrairement au critère du nombre d'habitants, qui classe les deux villes à égalité<sup>4</sup>. Le critère de l'emploi confirme le constat déjà effectué par d'autres chercheurs<sup>5</sup>, qui montrent que Lyon est véritablement la deuxième métropole française grâce à la puissance de son industrie et à une plus importante diversification de son économie. Marseille s'affirme comme la troisième métropole de l'emploi en France, de manière aussi assez incontestable, puisqu'elle est largement devant ses deux poursuivantes, tout en étant nettement derrière Lyon.

À un troisième niveau hiérarchique, **quatre métropoles** possèdent entre 350 000 et 500 000 emplois. Surprise, Lille, quatrième métropole française du fait de son nombre d'habitants, se trouve presque égalée par Toulouse, qui gagne une place par rapport au classement du peuplement. Cette situation résulte de l'évolution des dernières décennies, la croissance de l'emploi à Toulouse ayant été beaucoup plus vive qu'à Lille. Dans cette même fourchette d'emplois, Bordeaux et Nice en comptent autour de 400 000. Les quatre métropoles qui viennent d'être citées,

Les 111 villes<sup>2</sup> de France métropolitaine comptant plus de 25 000 emplois au RP<sup>3</sup> 2007 cumulent ensemble 15,6 millions d'emplois, soit 61,3 % du total. Ce pourcentage, plus élevé que leur part dans la population nationale, témoigne que les emplois sont plus concentrés que le peuplement. Dix niveaux hiérarchiques peuvent être distingués dans l'armature urbaine de l'emploi en France.

### La macrocéphalie parisienne accentuée

Le sommet de la hiérarchie urbaine selon l'emploi accentue la macrocéphalie parisienne. **L'unité urbaine de Paris**, seule métropole comptant plus de 1 million d'emplois et, en réalité, plus de 5 millions, représente 20,2 % des emplois de la France métropolitaine contre seulement 16,5 % de la population. Avec précisément 5,1 millions d'emplois, Paris s'inscrit dans un rapport de l'ordre de 7 à 1 avec sa dauphine, Lyon. Les raisons de cette concentration sont bien connues (centralisme parisien, place primatiale dans les fonctions économiques, financière, culturelle...).

\* Université de Paris-Sorbonne, Laboratoire ENEC.

1. Dumont, Gérard-François (direction), *La France en villes*, Paris, Sedes, 2010.

2. Par ville, nous désignons dans cet article les unités urbaines dans la délimitation géographique du dernier recensement exhaustif (RGP 1999). L'Insee a publié en mai 2011 une nouvelle délimitation fondée sur le recensement de la population de 2006, sans fournir encore de données statistiques détaillées à cette échelle. Mais ces dernières ne modifieraient guère, voire nullement, notre analyse.

3. Recensement de la population 2007 dont les chiffres résultent principalement des calculs effectués à partir des résultats des enquêtes de recensement 2005-2009.

4. Mais de manière contestable puisque la superficie de l'unité urbaine de Marseille apparaît surestimée ; cf. Dumont Gérard-François, Chalard Laurent, « Pour une nouvelle analyse territoriale », dans : Wackermann, Gabriel (direction), *L'écosociété*, Paris, Ellipses, 2010.

5. Cf. par exemple Bonneville, Marc, *Lyon. Métropole régionale ou euro-cité ?*, Paris, Economica, 1997.

avec les deux métropoles de la catégorie précédente, forment ce que nous dénommons les « grandes métropoles régionales »<sup>6</sup>, même si Nice n'a pas le statut de capitale régionale et apparaît en retrait de deux places par rapport à son rang démographique.

## Des gagnants et des perdants par rapport à l'armature urbaine du peuplement

Le quatrième niveau hiérarchique comprend une seule ville, **Nantes**, avec environ 300 000 emplois. Nantes est largement distancée par le groupe des métropoles précédentes, dont elle ne peut prétendre faire partie, mais se trouve largement devant ses poursuivantes. Cela confirme que Nantes, malgré un dynamisme certain, ne peut être considérée comme une grande métropole régionale, le Grand Ouest<sup>7</sup> n'en ayant d'ailleurs aucune du fait de son organisation urbaine dispersée.

**Cinq villes** au nombre d'emplois compris entre 190 000 et 250 000 composent un cinquième niveau. Il s'agit de trois capitales régionales, Strasbourg, Rennes et Rouen, et de deux chefs-lieux de département, Grenoble et Toulon. Trois d'entre elles, grâce à la puissance de leur industrie, qu'elle

soit de haute technologie ou plus traditionnelle, ont un meilleur rang dans l'armature urbaine de l'emploi que dans celle du peuplement : Strasbourg et Grenoble gagnent chacune deux places, et surtout Rennes, métropole régionale intermédiaire, 8 places. Par contre, Toulon se trouve en retrait de deux places par rapport à son classement dans l'armature urbaine du peuplement, étant donné la faiblesse relative de son tissu économique.

Le sixième niveau regroupe **treize villes** ayant entre 120 000 et 170 000 emplois. Il comprend, outre Angers, six des sept métropoles régionales intermédiaires<sup>8</sup>, qui, à une exception près (Metz), ont toutes un meilleur classement que pour leur population, avec une progression très importante de 6 places pour Dijon et Caen. Cependant, les six autres villes de ce type ont un rang dans l'armature urbaine de l'emploi moins bon que celle du peuplement. Il s'agit notamment de villes anciennement industrielles, comme Douai-Lens, Saint-Étienne ou Valenciennes.

Le septième type hiérarchique correspond à **huit villes** comprenant de 90 000 à 110 000 emplois : Reims, Le Mans, Mulhouse, Brest, Le Havre, Limoges, Pau et Amiens. Le huitième niveau hiérarchique se compose, lui aussi, de **huit villes**, possédant entre 75 000 et 85 000 emplois, aux profils variés. S'y retrouvent des villes méridionales, comme Bayonne et Perpignan, et des villes anciennement industrielles septentrionales, comme Béthune et Dunkerque, plutôt moins bien classées que dans l'armature urbaine du peuplement. *A contrario*, ce niveau comprend aussi des villes mieux classées pour leur nombre d'emplois que pour leur nombre d'habitants, soit deux métropoles régionales, Besançon et Poitiers, ainsi qu'une préfecture, Annecy, qui abrite notamment des activités de haute technologie (informatique en particulier).

Le neuvième niveau hiérarchique comprend les **quatorze villes** ayant entre 50 000 et 75 000 emplois. Il se compose d'unités urbaines variées, pour la plupart mieux classées dans l'armature urbaine de l'emploi que dans celle du nombre d'habitants. La palme revient à Niort (+ 26 places), grâce au secteur des assurances. Arras se distingue aussi du lot avec un gain de 12 places, grâce à son héritage de pôle administratif et économique de l'ancien bassin minier voisin. Inversement, Thionville, ville anciennement industrielle, accuse une perte de 11 places par rapport à son rang dans l'armature urbaine du peuplement.

Enfin, le dixième et dernier niveau hiérarchique regroupe la moitié des villes étudiées, soit 55, comprenant entre 25 000 et 50 000 emplois. La plupart sont des villes moyennes et possèdent entre 50 000 et 100 000 habitants. Cependant, certaines villes de moins de 50 000 habitants comptent un nombre d'emplois plus important que des villes bien plus peuplées. Par exemple, Mâcon et Rodez, deux préfectures, ont plus d'emplois que Forbach ou Saint-Chamond, deux villes anciennement industrielles, pourtant deux fois plus peuplées !

Après l'étude de l'armature urbaine de l'emploi selon le dernier recensement, examinons désormais son évolution pendant la dernière période intercensitaire. Pour l'ensemble des 111 villes de France métropolitaine comptant plus de 25 000 emplois, le nombre d'emplois est passé de 13,9 millions au RGP<sup>9</sup> 1999 à 15,6 millions au RP 2007, soit une augmentation de 12,5 %, supérieure à la moyenne nationale (11,8 %). Au cours de cette dernière période intercensitaire, la concentration de l'emploi dans les villes s'est donc à nouveau<sup>10</sup> renforcée, à l'inverse de ce qui se

## LES DIFFÉRENCES DE CLASSEMENT DES VILLES ENTRE L'ARMATURE URBAINE DU PEUPLEMENT ET CELLE DE L'EMPLOI EN FRANCE

| Peuplement |               |            | Emploi |               |              |                     |
|------------|---------------|------------|--------|---------------|--------------|---------------------|
| Rang       | Unité urbaine | Nbre hab.  | Rang   | Unité urbaine | Nbre emplois | Gain/perte de place |
| 1          | Paris         | 10 197 678 | 1      | Paris         | 5 153 906    | Idem                |
| 2          | Marseille     | 1 433 462  | 2      | Lyon          | 715 677      | 1                   |
| 3          | Lyon          | 1 422 331  | 3      | Marseille     | 588 713      | -1                  |
| 4          | Lille         | 1 014 586  | 4      | Lille         | 468 365      | Idem                |
| 5          | Nice          | 946 630    | 5      | Toulouse      | 466 544      | 1                   |
| 6          | Toulouse      | 858 233    | 6      | Bordeaux      | 406 909      | 1                   |
| 7          | Bordeaux      | 809 224    | 7      | Nice          | 382 737      | -2                  |
| 8          | Nantes        | 569 961    | 8      | Nantes        | 304 002      | Idem                |
| 9          | Toulon        | 546 801    | 9      | Strasbourg    | 234 179      | 2                   |
| 10         | Douai-Lens    | 512 029    | 10     | Grenoble      | 224 181      | 2                   |
| 11         | Strasbourg    | 440 704    | 11     | Toulon        | 200 580      | -2                  |
| 12         | Grenoble      | 427 739    | 12     | Rennes        | 194 626      | 8                   |
| 13         | Rouen         | 389 876    | 13     | Rouen         | 193 093      | Idem                |
| 14         | Valenciennes  | 355 709    | 14     | Douai-Lens    | 168 390      | -4                  |
| 15         | Nancy         | 330 232    | 15     | Montpellier   | 167 506      | 2                   |
| 16         | Metz          | 322 459    | 16     | Nancy         | 160 206      | -1                  |
| 17         | Montpellier   | 320 760    | 17     | Metz          | 155 810      | -1                  |
| 18         | Tours         | 307 146    | 18     | Tours         | 154 584      | Idem                |
| 19         | St-Étienne    | 283 996    | 19     | Clermont-Fd   | 150 519      | 4                   |
| 20         | Rennes        | 281 734    | 20     | Orléans       | 146 617      | 2                   |
| 21         | Avignon       | 275 613    | 21     | Dijon         | 135 315      | 6                   |
| 22         | Orléans       | 268 470    | 22     | St-Étienne    | 129 803      | -3                  |
| 23         | Clermont-Fd   | 261 239    | 23     | Valenciennes  | 128 073      | -9                  |
| 24         | Béthune       | 258 967    | 24     | Angers        | 124 908      | 4                   |
| 25         | Mulhouse      | 239 859    | 25     | Caen          | 122 807      | 6                   |
| 26         | Dijon         | 237 925    | 26     | Avignon       | 121 873      | -5                  |
| 27         | Le Havre      | 235 818    | 27     | Reims         | 109 049      | 2                   |
| 28         | Angers        | 226 809    | 28     | Le Mans       | 108 037      | 5                   |
| 29         | Reims         | 211 966    | 29     | Mulhouse      | 107 762      | -3                  |
| 30         | Brest         | 205 195    | 30     | Brest         | 103 999      | Idem                |

6. Dumont, Gérard-François (direction), *Géographie urbaine de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan, 2011.

7. Une mise en réseau de Nantes et de Rennes, stimulée par un aéroport international commun à Notre-Dame-des-Landes, pourrait engendrer une attractivité semblable à celle d'une grande métropole régionale.

8. Dumont Gérard-François, coll. Chailard Laurent, *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?*, Paris, La Documentation Française/Datar, 2007.

9. Recensement général de la population.

10. Puisque cela avait été précédemment le cas : cf. « La concentration des emplois en France », *Population & Avenir*, n° 656, janvier-février 2002.

## L'armature urbaine de l'emploi en France

constate pour le peuplement, puisque la croissance démographique des communes dites rurales<sup>11</sup> est plus élevée que celle des unités urbaines. Cependant, les évolutions sont très différentes selon les villes. Pour l'illustrer, élaborons une typologie des deux groupes de villes, soit les accroissements de l'emploi les plus élevés et les les plus faibles<sup>12</sup>.

### Les trois types de villes à forte croissance de l'emploi

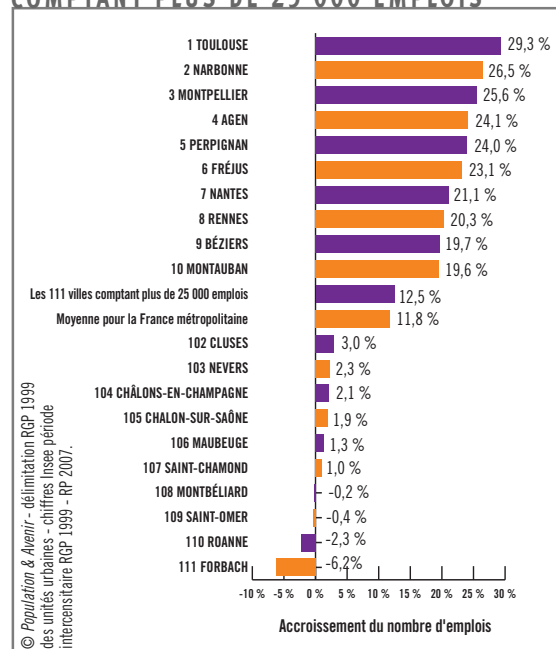
Les plus fortes croissances du nombre d'emplois correspondent aux 12 villes dont l'augmentation de l'emploi est supérieure à 19 %, donc un nombre de points de pourcentage supérieur au moins de moitié à la moyenne de l'ensemble des 111 villes étudiées qui est de 12,5 %. Leur localisation géographique peut être présentée de deux façons. Soit on constate que toutes, à l'exception de Fréjus, se situent dans la moitié sud-ouest d'une ligne Le Havre-Marseille, séparant la moitié Nord-Est de la France historiquement beaucoup plus industrialisée. Soit on constate que neuf d'entre elles, donc à l'exception de Rennes, Nantes et La Rochelle, se situent dans les quatre régions méridionales de la France continentale. Les tendances avancées dans « La France inverse » de René Uhrich dans les années 1980<sup>13</sup> se sont donc poursuivies et même accentuées. Ces 12 villes<sup>14</sup> n'ont guère de passé industriel, ce qui les a peu fait subir les baisses de l'emploi industriel liées à des reconversions, restructurations, ou difficultés de diversification. Elles sont donc les bénéficiaires du développement récent de nouveaux secteurs industriels et de la tertiarisation de l'économie.

Parmi ces douze villes, trois types se distinguent. Le premier type, avec Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes et Bordeaux, réunit des **métropoles combinant développement industriel et tertiaire**, s'appuyant partiellement sur les hautes technologies : aéronautique, aérospatiale, informatique, technologies de l'information et de la communication, médecine... Notamment compte tenu des stratégies d'externalisation des firmes, le développement des services aux entreprises y est souvent important, comme les services financiers à Nantes, devenue la troisième place financière de France<sup>15</sup>.

Le deuxième type, très différent, regroupe quatre villes de taille démographique moindre, soit Narbonne, Perpignan, Fréjus et Béziers, dont la croissance de l'emploi est fortement dépendante du **développement résidentiel**, le premier apparaissant plus une conséquence qu'une cause du second. Pour Béziers, cette situation est récente, produit de son désenclavement géographique engagé vers le Nord avec la réalisation de l'A75, la ville devenant un débouché méridional d'un nouvel axe autoroutier méridien du territoire français.

Le troisième type se compose de deux villes moyennes du bassin aquitain, Agen et Montauban, **situées sur l'axe Bordeaux-Toulouse**, deux des métropoles les plus dynamiques du pays. Agen est parvenue à attirer des entreprises, notamment dans l'industrie pharmaceutique, et Montauban bénéficie de sa proximité de Toulouse, qui lui permet d'attirer un certain nombre de sous-traitants des industries toulousaines, mais aussi de la logistique. Une claire logique géographique permet donc de comprendre les 12 croissances de l'emploi les plus élevées, mais en est-il de même pour les faibles accroissements ?

### LES DIX UNITÉS URBAINES DE FRANCE MÉTROPOLITAINE À PLUS FORT ET PLUS FAIBLE ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'EMPLOIS PARMI LES 111 UNITÉS URBAINES COMPTANT PLUS DE 25 000 EMPLOIS



### Les trois types de villes à emploi en diminution ou faible croissance

Toujours parmi les 111 villes comptant au moins 25 000 emplois, et à l'opposé des 12 villes précédentes, 22 ont un accroissement de l'emploi inférieur à 6,25 %, donc à la moitié de la moyenne de l'ensemble des villes étudiées (12,5 %), et même négatif dans 4 cas. La répartition géographique de ces 22 villes apparaît comme le négatif des 12 villes à plus forte croissance de l'emploi précisées ci-dessus. Les 22 se situent toutes, sauf Châteauroux qui en est cependant très proche<sup>16</sup>, dans la moitié nord-est de la France délimitée par la ligne Le Havre-Marseille, qui regroupe les régions anciennement industrialisées. Cette géographie témoigne des difficultés de l'industrie française, qui perd des emplois, pénalisant les villes où ce secteur était le plus important. Ce sont quasi-exclusivement des villes moyennes, au tissu économique ayant manqué de diversification, ce qui explique le décrochage de l'emploi quand l'activité principale est victime d'une réduction d'effectifs ou périclité. Aucune grande métropole ne figure parmi ces 22 et seule une métropole de taille moyenne, Mulhouse.

Parmi ces 22 villes, trois types se distinguent. Le premier correspond aux villes victimes d'un **effondrement total ou partiel** de leur(s) activité(s) économique(s) principale(s), non compensé par des reconversions suffisantes. Il regroupe la moitié d'entre elles, soit onze, dont deux villes en réduction du nombre d'emplois. La plus forte baisse se constate à Forbach, dans le bassin houiller de Lorraine, dont les mines, qui constituaient l'activité historique de la ville, ont été parmi les dernières de France à fermer. La seconde ville en diminution d'emplois est Roanne (-2,3 %), victime d'un double phénomène : une désindustrialisation qui se poursuit (textile,

11. Au sein desquels se distinguent des communes de para-urbanisation, dont la croissance démographique ne relève pas d'un processus de désurbanisation, mais d'une projection du territoire urbain, et des communes faisant partie de l'espace à dominante rurale.

12. Cf. carte page 20 de ce numéro.

13. Uhrich, René, *La France inverse ? Les régions en mutation*, Paris, Economica, 1987.

14. Ce sont d'ailleurs à peu près les mêmes unités urbaines que celles connaissant la plus forte croissance démographique de la dernière période intercensitaire, à quelques exceptions près ; cf. Dumont, Gérard-François, Chalarid, Laurent, « Croissance et décroissance des villes françaises. La typologie des évolutions démographiques », *Population & Avenir*, n° 699, septembre-octobre 2010.

15. Garat, Isabelle, Pottier, Patrick, Guineberteau, Thierry, Jousseau, Valérie, Madore François, *Nantes : de la belle endormie au nouvel Eden de l'ouest*, Paris, Economica, 2005.

16. En outre, par son passé textile, Châteauroux se rattache plutôt à la France de l'Est.

armement) combinée à une détérioration de sa situation dans les réseaux de transport<sup>17</sup>. Parmi les autres villes, quatre (Saint-Chamond, Maubeuge, Thionville et Charleville-Mézières) étaient spécialisées dans la sidérurgie et la métallurgie, secteurs dont la restructuration a débuté dans les années 1970. Deux autres villes sont d'héritage textile : Saint-Quentin et surtout Elbeuf, qui fut l'une des plus importantes villes textiles françaises, activité qui a périclité, laissant seulement des marques dans le paysage à travers un beau patrimoine industriel. S'ajoutent Bourges, dont l'industrie de l'armement s'est fortement réduite, et Béthune, ancienne ville minière subissant la même logique que Forbach, n'ayant pas réussi à compenser la perte plus ancienne de ses mines.

Le deuxième type de villes en diminution ou faible accroissement de l'emploi combine les effets d'une activité économique principale toujours active, voire prospère, mais qui, du fait de considérables **gains de productivité**, a fortement réduit ses effectifs, **et d'une diversification insuffisante**. L'exemple-type est Montbéliard, qui voit son nombre d'emplois baisser, dans un contexte de rétraction des effectifs de l'automobile<sup>18</sup>, et de faible diversification économique. Saint-Omer, seconde ville de ce type connaissant une baisse du nombre d'emplois, s'inscrit dans la même logique avec le principal employeur de la ville et de la région Nord-Pas-de-Calais, la Cristallerie d'Arques, qui a licencié en octobre 2004 en supprimant 2 659 emplois. Dans les autres villes, la faible progression de l'emploi de la dernière période intercensitaire doit être relativisée en raison des créations antérieures : Cluses dans le décolletage, Belfort dans la construction ferroviaire (Alstom), Dunkerque dans les industries lourdes (sidérurgie, raffinage) et Mulhouse dans l'automobile.

Le troisième type se compose de villes à **tissu économique et diversification limités**. Ce sont des préfectures ou sous-préfectures : Nevers, Châlons-en-Champagne, Châteauroux, Vichy (cas particulier car l'activité phare relève du tertiaire : station thermale) et Meaux. Les quelques industries présentes ont souvent périclité, sans réel renouveau, qu'il soit industriel ou tertiaire. Enfin, il faut noter le cas de Chalon-sur-Saône, où une branche, la photographie, s'est effondrée du fait de la quasi-fin de l'argentique, expliquant la fermeture de Kodak, mais où d'autres activités perdurent (nucléaire, plasturgie).

L'étude de l'armature urbaine de l'emploi apporte deux enseignements essentiels. D'abord, elle met en évidence une hiérarchie des villes qui montre de **notables différences** par rapport à l'armature urbaine du peuplement. Second enseignement, la France connaît un **basculement géographique de l'emploi**, avec une évolution asymétrique. Les villes de tradition industrielle dans la moitié nord-est de la ligne Le Havre-Marseille connaissent un emploi en très faible croissance, voire en diminution, et celles situées dans la moitié sud-ouest de cette ligne enregistrent les meilleures croissances du nombre d'emplois. La France présente donc une profonde évolution de sa géographie économique, illustrée par exemple par Toulouse qui a désormais presque autant d'emplois que Lille ! ●

17. Dont la batellerie comme l'avait déjà montré Fernand Braudel dans : *L'identité de la France. Tome I. Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, 1990.

18. Qui ne témoigne pas d'une mauvaise situation de l'entreprise Peugeot PSA, mais de gains de productivité.

## Lexique

**Armature urbaine du peuplement** : façon dont se structurent et se hiérarchisent les villes sur un territoire en fonction de leur nombre d'habitants.

**Armature urbaine de l'emploi** : façon dont se structurent et se hiérarchisent les villes sur un territoire en fonction de leur nombre d'emplois.

**Para-urbanisation** (ou périurbanisation d'agglomération — le préfixe « para » signifiant en grec « à côté de ») : processus conduisant au peuplement d'espaces de morphologie rurale situés à la périphérie des unités urbaines et dont une proportion importante de la population active occupée vient exercer quotidiennement ses activités professionnelles dans l'unité urbaine.

**Unité urbaine** : commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

## Adhérer

à l'association Population & Avenir  
reconnue d'utilité publique

### C'est soutenir son action

- développement de la culture démographique
- traitement de l'information démographique, géographique et sociale
- analyse sous l'éclairage révélateur de la science de la population
- propositions pour l'avenir
- diffusion pédagogique au service de la citoyenneté

66 % de la cotisation ou du don supplémentaire à Population & Avenir, association reconnue d'utilité publique, sont déductibles, à la hauteur de 20 % du revenu imposable (art. 238 bis du CGI). Nous vous enverrons un reçu fiscal.

### ■ Oui, j'adhère à l'association Population & Avenir

Cochez la case de votre choix

Adhésion 2011 ☐ **25 €**  
Membre actif ☐ **50 €**  
Soutien ☐ **100 €**

Membre bienfaiteur  
à partir de **150 €** ☐ ..... €

#### Règlement à adresser à :

Population & Avenir,  
35, av. Mac-Mahon, 75017 Paris.  
• par chèque bancaire  
à l'ordre de Population & Avenir  
• par virement à notre CCP PARIS 152-17 W.  
• par carte bancaire sur  
[www.population-demographie.org](http://www.population-demographie.org)  
(paiement sécurisé)

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

### VOS COORDONNÉES

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
Mail \_\_\_\_\_

# Les villes à plus fort et plus faible accroissement de l'emploi

## Une France asymétrique